

Extrait du registre des décisions

Bureau du 26 février 2026

n° 017-26

Objet : *RS - Demande de subvention auprès du Fonds social européen + (FSE+) pour le cofinancement du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)*

- date de convocation le 20 février 2026
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-six février douze heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 29

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Thierry Repentin
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés : 23

Marie Bénévise - Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Arthur Boix-Neveu - Vincent Boulnois - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Philippe Ferrari - Sandra Ferrari - Philippe Gamen - Alexandre Gennaro - Pascal Ginollin - Max Joly - Luc Meunier - Vincent Miguet - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Marie Perrier - Jean-François Poitou - Damien Regairaz - Alain Thieffenat - Thierry Tournier

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 26 février 2026

délibération n° 017-26

objet **RS - Demande de subvention auprès du Fonds social européen + (FSE+) pour le cofinancement du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)**

Franck Morat, vice-président chargé de la politique de la ville, de l'emploi, de l'insertion et du renouvellement urbain, indique que Grand Chambéry mène une politique volontariste en matière d'emploi et d'insertion. La Communauté d'agglomération est porteuse d'un PLIE et contribue, par la mise en œuvre de mesures d'accompagnement et de prestations spécifiques, à faciliter l'accès ou le retour à l'emploi durable de personnes en difficulté d'insertion socio-professionnelle, et notamment les habitants des quartiers en politique de la ville.

Ce dispositif d'aide au retour et à l'accès à l'emploi durable est complémentaire aux politiques publiques de l'emploi. A cet effet, il propose une programmation d'actions sous forme de marchés publics dédiés aux participants du PLIE et bénéficie d'un pilotage et d'une animation assurés en interne par Grand Chambéry.

Pour mettre en œuvre le PLIE (pilotage, animation, gestion, prestations), Grand Chambéry sollicite une subvention auprès du Département de la Savoie, organisme gestionnaire du FSE+ 2021-2027 au titre de la priorité 1 « Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables ou des exclus » et de l'objectif spécifique H (OSH) « Favoriser l'insertion et l'inclusion active ».

Une première demande a été déposée et acceptée pour la période 2023-2025.

En 2026, le Département a lancé un nouvel appel à projets dans le cadre du FSE+ « Accompagnement des personnes éloignées de l'emploi ». Il est donc proposé de déposer la candidature de Grand Chambéry.

Le coût prévisionnel de l'opération PLIE pour la période 2026-2027 est de 597 872 €, et comprend :

- des frais de fonctionnement (dépenses de personnel et dépenses indirectes) pour l'animation et la gestion du PLIE,
- les montants des marchés de prestations de service attribués pour le PLIE sur la période 2026-2027.

Le FSE+ est ainsi sollicité pour un financement à hauteur de 40 %, soit 239 149 € pour la période 2026-2027. L'autofinancement de Grand Chambéry représenterait donc 358 723 €.

Vu le programme national du FSE+ 2021-2027,

Vu la circulaire DGEFP 99/40 du 21 décembre 1999 relative au développement des PLIE et son additif numéro 1 en date d'avril 2014,

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les demandes de subventions émises par la Communauté d'agglomération,

Vu l'avis de la commission politique de la ville, emploi, insertion et renouvellement urbain du 16 janvier 2026,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Christian Berthomier ne prenant pas part au vote), décide :

Article 1 : d'approuver le dépôt par Grand Chambéry d'une réponse à l'appel à projets dans le cadre du FSE+ « Accompagnement des personnes éloignées de l'emploi » pour la période 2026-2027, et de solliciter du Département de la Savoie la subvention la plus élevée possible,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer la future convention entre Grand Chambéry et le Département de la Savoie en sa qualité d'organisme intermédiaire gestionnaire de la subvention globale FSE+, ainsi que toute autre pièce à intervenir,

Article 3 : d'autoriser le président ou son représentant à procéder, le cas échéant, à une demande de FSE+ complémentaire dans le respect du cadrage budgétaire de Grand Chambéry,

Article 4 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'T' followed by a horizontal line and a small flourish.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

017-26

Objet de l'acte :	RS - Demande de subvention auprès du Fonds social européen + (FSE+) pour le cofinancement du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions
Date de l'acte :	26 février 2026
Annexe(s) :	

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20260226-lmc1H35393H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H35393H1

Date de transmission en Préfecture :	27 février 2026
Date de réception en Préfecture :	27 février 2026
Date de publication sur le site internet:	vendredi 27 février 2026